

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

UNIVERSITE DE DOUALA



THE UNIVERSITY OF DOUALA

BP: 2701 Douala - Tel/Fax: +237 233 40 11 26

Po. Box: 2701 Douala - Phone/Fax: +237 233 40 11 26

CABINET DU VICE-RECTEUR
CONTRÔLE INTERNE ET EVALUATION

THE VICE-RECTOR'S OFFICE
INTERNAL CONTROL AND EVALUATION

DECISION NO 24 - 1431 /UDO/VRCIE du 17 OCT 2024

Portant suspension d'un responsable à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE DOUALA

- Vu „ la Constitution ;
- Vu le Décret n° 93/026 du 19 janvier 1993, portant création des Universités ;
- Vu le Décret n° 93/027 du 19 janvier 1993, portant dispositions communes aux Universités, modifié et complété par le décret n° 2005/342 du 10 septembre 2005 ;
- Vu le Décret n° 93/030 du 19 janvier 1993, portant organisation administrative et académique de l'Université de Douala ;
- Vu le Décret n° 93/035 du 19 janvier 1993, portant Statut spécial des personnels de l'Enseignement Supérieur ;
- Vu le Décret n° 2019/374 du 11 juillet 2019 portant nomination du Recteur de l'Université de Douala ;

DECIDE:

Article 1^{er} : Monsieur MINTOUME Simon Clotaire, Maître de Conférences, chef du département de Communication à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Douala, est, à compter de la date de signature de la présente décision, suspendu de ses fonctions.

Article 2 : Cette suspension, d'une durée indéterminée et à titre conservatoire, est consécutive aux motifs ci-après :

- 1 Harcèlement des étudiantes
- 2 Tripatouillage des notes
- 3 Violation de l'éthique et de la déontologie universitaires

Article 3 : Le Vice-Recteur en charge du Contrôle interne et de l'évaluation et le Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines sont chargés, chacun en ce qui le

concerne, de l'application de la présente décision qui sera publiée partout où besoin sera.



LE RECTEUR

17 OCT 2024

AMPLIATIONS :

MINETAT-MINESUP (ATCR)

- 1 Cab-Recteur
- 2 VYRs
- 3 SG
- 4 DAAC
- 5 Intéressé
- 6 Chrono

Pr Magloire Ondo